

Délibérations du Conseil Municipal du 16 Janvier 2015

Le 16 janvier 2015, à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 15

- Vincent MINIER : Maire
- Mme GOUR Christèle, M LAURENT Yann, Mme GOLIAS Chantal, M. MONREAL Louis, Mme TRICOIRE Isabelle : Adjoints
- M HEURTAULT David (arrivée : 19h), Mme CHATTON Valérie, M. COLIN David, M TARDIF Christophe, M SIMONNEAUX Joseph, M DENIGOT Patrick, M LEBRETON Gervais, Mme CHATELLAIN Marie-Anne, Mme BOVI Aurélie
: Conseillers Municipaux.

Absents excusés : 4

Mme HASLE Nathalie (pouvoir à M. MINIER), Mme MLYNARSKI Caroline (pouvoir à Mme CHATTON), Mme QUEMERAIS Séverine (pouvoir à M. MONREAL), Mme BEIGNON Séverine (pouvoir à Mme GOUR)

Absents : 0

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation : 09 janvier 2015

M. DENIGOT prend place au bureau en qualité de secrétaire.

2015-05 :

Projet de Maison de santé : lancement de projet et demande de subvention du titre du Plan de Relance Départemental 2015

Le Conseil Général a très récemment transmis à la commune les modalités de financement de projets d'investissement par l'intermédiaire du soutien du Plan de Relance 2015. Ces modalités imposent notamment, la prise d'une délibération de lancement/approbation des projets que la commune souhaite soumettre dans le cadre d'intervention et de soutien du Département d'Ille et Vilaine, ainsi qu'une complétude des dossiers avant le 20 janvier 2015.

Ainsi le Conseil municipal souhaite compléter l'approbation du lancement des orientations de travail débattues et approuvées lors de la séance du 4 octobre 2014 en questions diverses, par la présentation du projet suivant :

Maison de la santé : Réhabilitation des locaux de l'ancienne cantine en Maison de la Santé avec création de cellules à destination de professions médicales, d'associations et d'assistantes maternelles.

Plan de Financement Prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	Montant HT	Intitulé	Montant HT
Maîtrise d'oeuvre	25 000	CG35 – Plan de Relance (27%)	74 250
Travaux	250 000	Commune - autofinancement (73%)	200 750
Total HT	275 000	Total HT	275 000
Total TTC	330 000	Total TTC	330 000

Après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 1 abstention, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le lancement du projet et son plan de financement prévisionnel;
- **SOLLICITE** le Conseil général 35 dans le cadre du Plan de Relance 2015 ;
- **AUTORISE** le Maire à lancer les procédures de consultation publique ;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous les documents et solliciter les subventions afférentes à cette affaire.

Séance levée à **19h10**

Suivent les signatures :